

TENNIS NOUVEAU-BRUNSWICK

POLITIQUE D'ÉQUITÉ ENTRE LES SEXES

1. OBJECTIF :

1.1 Offrir aux deux sexes une gamme complète et équitable d'opportunités de participation aux activités de Tennis Nouveau-Brunswick.

2. PRINCIPES :

2.1 Tennis Nouveau-Brunswick croit que l'atteinte de l'égalité des chances est un élément essentiel lors de l'élaboration, la mise à jour ou la mise en œuvre de ses politiques, programmes et projets. Les préoccupations et besoins des deux sexes doivent être identifiés, promus et soutenus.

2.2 Tennis Nouveau-Brunswick estime que sa structure de gouvernance doit encourager et promouvoir des chances égales et complètes pour les deux sexes.

3. CHAMP D'APPLICATION :

3.1 Cette politique s'applique à tous les employés, administrateurs, bénévoles, entraîneurs, athlètes, officiels et membres de Tennis Nouveau-Brunswick qui participent aux activités de l'organisation.

4. DÉFINITIONS :

4.1 **Équité entre les sexes** : Principe et processus d'allocation équitable des ressources, des programmes et de la prise de décision entre les hommes et les femmes, sans discrimination fondée sur le sexe.

4.2 **Équilibre entre les sexes** : Vise à atteindre l'équité entre les sexes dans l'administration, les politiques et les programmes de Tennis Nouveau-Brunswick en corrigeant tout déséquilibre inapproprié ou inéquitable dans les opportunités actuellement offertes aux hommes ou aux femmes.

5. DÉCLARATION DE POLITIQUE :

Tennis Nouveau-Brunswick s'engage à atteindre l'équité entre les sexes et reconnaît l'importance d'évaluer toutes ses activités à l'aune des valeurs d'équité et de justice.

6. DISPOSITIONS :

6.1 Tennis Nouveau-Brunswick s'efforce d'offrir des opportunités équitables de participation et de compétition aux deux sexes.

6.2 Tennis Nouveau-Brunswick s'efforce de financer de manière équitable les programmes et services pour les deux sexes, selon les plans et priorités globaux de l'Association.

6.3 La direction de Tennis Nouveau-Brunswick cherche à encourager et promouvoir la représentation des deux sexes au sein des comités et du conseil d'administration.

6.4 Tennis Nouveau-Brunswick s'efforce d'encourager les hommes et les femmes à agir comme modèles pour les jeunes participants, convaincu qu'il est essentiel que les deux sexes soient perçus comme des leaders dans le tennis.

6.5 Tennis Nouveau-Brunswick veille à ce que ses efforts promotionnels dépeignent le sport sans biais sexiste, en reflétant l'implication positive des hommes et des femmes à tous les niveaux et dans tous les rôles.

6.6 Dans ses relations avec les organisations nationales et locales, Tennis Nouveau-Brunswick s'efforce de plaider et d'agir pour accroître les opportunités pour les deux sexes, tant comme leaders que comme participants.